

Hong Kong Labour Rights Monitor (HKLRM) condamne les peines prononcées lors de procès en première instance, et appelle à une mobilisation mondiale pour la libération des prisonnier.es politiques

dimanche 24 novembre 2024, par [Hong Kong Labour Rights Monitor \(HKLRM\)](#) (Date de rédaction antérieure : 19 novembre 2024).

Aujourd'hui (19 novembre 2024), 1 361 jours après l'inculpation officielle des accusé.es, les juges de Hong Kong désigné.es par la Sécurité nationale, ont prononcé leur jugement. En vertu de la loi sur la sécurité nationale (LSN), ils/elles ont retenu des peines de prison à l'encontre des 45 accusé.es reconnu.es coupables de conspiration en vue de commettre un acte de subversion pour leur participation à des élections locales démocratiques.

Parmi les condamné.es, Tai Yiu-ting, présenté comme l'organisateur de cette « primaire », a écopé de la plus longue peine, à savoir un emprisonnement de 10 ans. Les autres accusé.es ont été condamné.es à des peines de prison allant de 4 ans et 2 mois, à 7 ans et 9 mois.

Parmi les condamné.es figurent également les syndicalistes Carol Ng Man-ye, ancienne présidente de la Confédération des syndicats de Hong Kong (HKCTU), organisation aujourd'hui dissoute, et Winnie Yu Wai-ming, fondatrice et présidente de l'Alliance des employé.es de l'administration hospitalière (HAEA), syndicat également disparue.

En participant aux élections locales, toutes deux avaient pour objectif de faire entendre la voix des travailleurs/euses au sein du Conseil législatif, et de lutter pour la démocratie.

Avant d'être condamnées, Carol Ng et Winnie Yu avaient déjà passé respectivement 1 361 et 1 138 jours en détention. Aujourd'hui, Carol Ng a écopé de quatre ans et cinq mois de prison, et Winnie Yu de six ans et neuf mois.

Hong Kong Labour Rights Monitor (HKLRM) condamne fermement ces lourdes peines. HKLRM souligne que les 45 personnes pro-démocratie concernées ont pacifiquement lutté pour la démocratie et la liberté. En utilisant des moyens légaux, elles ont cherché à obtenir une majorité au Conseil législatif - un objectif qui ne devrait jamais être considéré comme un acte criminel. Comme l'a déclaré Winnie Yu dans sa lettre de demande d'atténuation, « le seul tort que j'ai eu est peut-être d'avoir trop aimé Hong Kong ».

Christopher Mung1, directeur exécutif de HKLRM, a déclaré :

"Le verdict démontre que la loi sur la sécurité nationale a servi d'arme au pouvoir en place pour réprimer la société civile.

Les longues peines infligées aux condamné.es reflètent le programme répressif du pouvoir. Elles envoient au monde un nouveau signal alarmant : la répression se poursuit à Hong Kong et rien n'indique que les autorités ont l'intention d'y mettre un terme.

Le moment est venu pour la communauté internationale de faire preuve de solidarité et d'exiger la libération immédiate de ces personnes ainsi que des autres prisonnier.es politiques.

Nous exhortons la communauté internationale, y compris les Nations unies et l'Organisation

internationale du travail (OIT), ainsi que les syndicats démocratiques et les gouvernements du monde entier, à adopter une position ferme et à demander des comptes au gouvernement de Hong Kong.

La plupart des syndicats, des groupes de la société civile et des partis politiques d'opposition étant dans l'incapacité de fonctionner, et la voix des habitant.es de Hong Kong étant réduites au silence par une persécution politique incessante, nous ne devons pas rester silencieux. Il est de notre responsabilité de parler en leur nom et de faire preuve d'une solidarité sans faille".

HKLRM appelle également les organisations internationales, les institutions et les gouvernements à prendre des mesures décisives pour soutenir le peuple de Hong Kong, et défendre les droits et libertés fondamentaux. Il s'agit notamment de condamner ces peines de prison et ces sentences, d'appeler à la libération immédiate des personnes concernées, et d'exhorter le gouvernement de Hong Kong à abroger la loi sur la sécurité nationale ainsi que l'ordonnance sur la sauvegarde de la sécurité nationale.

La plupart des accusé.es dans cette affaire sont en prison depuis le 28 février 2021, bien avant l'ouverture officielle de leurs procès le 6 février 2023.

Ceux-ci ont été supervisés par trois juges désignés par le Chef de l'exécutif de Hong Kong, en vertu de la loi sur la sécurité nationale. Ils ont duré 118 jours, et les plaidoiries finales n'ont été présentées qu'en décembre de la même année. Les arrestations ont eu lieu dans le cadre d'une opération policière de grande envergure, mobilisant des milliers d'agents dans ce qui ne peut être décrit que comme une « répression de masse ».

Après leur arrestation, les accusé.es ont subi de longues audiences de demande de libération sous caution, qui ont été marquées par des retards et les ont privés de leurs droits fondamentaux, tels que le repos et l'accès à la nourriture. En outre, les accusé.es ont été soumis.es à une détention préventive prolongée, ce qui met en évidence la stratégie du gouvernement visant à étouffer la dissidence.

Cette procédure interminable souligne les efforts constants des autorités de Hong Kong pour réduire l'opposition au silence, et en particulier les syndicats indépendants.

Au cours des trois dernières années, le procès de ces 47 hongkongais.es a suscité une vive inquiétude au sein de la communauté internationale.

Le Comité des droits de l'Homme des Nations unies a demandé au gouvernement de Hong Kong d'abroger la NSL, citant son « *interprétation trop large et son application arbitraire* », ainsi que l'atteinte à l'indépendance judiciaire et au droit à un procès équitable.

En mai 2024, après la condamnation de 14 accusé.es, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, a réitéré que la NSL n'était pas conforme aux obligations de Hong Kong, en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Le 19 novembre 2024

Notes :

1. On peut traduire HKLRM par Observatoire des droits des salarié.es hongkongais.es
2. Syndicaliste enseignant hongkongais, Christopher Siu-tat Mung (MST) était un des principaux leaders de la centrale syndicale HKCTU. Il vit actuellement en exil en Grande-Bretagne.

P.-S.

<https://hklabourrights.org/advocacy/hong-kong-labour-rights-monitor-slams-primary-trial-sentences-urges-global-action-on-political-prisoner-release/>

Traduction et notes : Union syndicale Solidaires